

Crowe
Avvens Audit
Immeuble le Saphir
14, quai du Commerce
CP 113
69266 LYON CEDEX 09

S3C Gestion

51, rue Deleuvre
69004 LYON

ROCTOOL

S.A. au capital de 2 483 237,20 €

Savoie Technolac

73370 LE BOURGET DU LAC

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ROCTOOL

S.A. au capital de 2 483 237,20 €

**Savoie Technolac
73370 LE BOURGET DU LAC**

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

A l'Assemblée Générale de la société ROCTOOL,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROCTOOL, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.4 - Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.2 - Changement de méthode de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n° 2022-06 et ces incidences.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note Immobilisations financières du paragraphe "2.1 - Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des filiales concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la Direction Générale.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou de droit de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Avvens Audit
S3C Gestion

ROCTOOL
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Romuald COLAS

Signed by:

F0AF3F74BC85411...


Sophie LIVIO

DocuSigned by:

2E9A15AE9CE0461...

S3C Gestion

Bruno DEBRUN

DocuSigned by:

FCB422442B68456...

Annexe

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



A. Comptes sociaux annuels

1.	Comptes sociaux annuels.....	2
1.1.	Bilan : actif.....	2
1.2.	Bilan : passif.....	3
1.3.	Compte de résultat.....	4
2.	Annexes légales.....	5
2.1.	Règles et méthodes comptables.....	5
2.2.	Changements de méthode.....	7
2.3.	Informations complémentaires pour donner une image fidèle.....	8
2.4.	Continuité d'exploitation.....	9
2.5.	Etat des immobilisations.....	10
2.6.	Etat des amortissements.....	10
2.7.	Etat des provisions.....	11
2.8.	Etat des échéances des créances et des dettes.....	12
2.9.	Produits et avoirs à recevoir.....	13
2.10.	Charges à payer et avoirs à établir.....	13
2.11.	Charges et produits constatés d'avance.....	13
2.12.	Ecarts de conversion en monnaie étrangère.....	14
2.13.	Composition du capital social.....	14
2.14.	Variation des fonds propres.....	14
2.15.	Ventilation du chiffre d'affaires net.....	15
2.16.	Composition du résultat financier.....	16
2.17.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	17
2.18.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts.....	17
2.19.	Rémunérations des dirigeants.....	17
2.20.	Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	17
2.21.	Effectif moyen.....	18
2.22.	Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés.....	18
2.23.	Engagements financiers.....	19
2.24.	Tableau des filiales et participations.....	20



1. Comptes sociaux annuels

1.1. Bilan : actif

Euros	31/12/2025			31/12/2024	Variation	
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net	€	%N-1
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement	3 193 080	2 983 214	209 866	294 334	(84 468)	(28,70%)
Concessions brevets droits similaires	2 048 618	1 217 992	830 626	902 618	(71 992)	(7,98%)
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo incorp en cours, avances et acomptes	286 772		286 772	286 772		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains Constructions						
Installations techniques, mat. et outillage indus	1 242 992	1 224 909	18 083	161 929	(143 846)	(88,83%)
Autres immobilisations corporelles	654 445	612 400	42 045	69 856	(27 811)	(39,81%)
Immo corp en cours, avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées selon mise en équival.	2 660 438	2 660 438				
Autres participations						
Créances rattachées à des participations	6 805 674	6 805 674				
Autres titres immobilisés	46 594		46 594	44 286	2 308	5,21%
Prêts						
Autres immobilisations financières	53 811		53 811	54 782	(971)	(1,77%)
Total actif immobilisé	16 992 423	15 504 626	1 487 796	1 814 578	-326 782	(18,01%)
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production	97 584	6 376	91 208	8 405	82 803	985,16%
Produits finis						
Marchandises	434 120	42 527	391 593	451 807	(60 214)	(13,33%)
Avances et Acomptes versés sur commandes	1 369 000		1 369 000	175 964	1 193 036	678,00%
CREANCES (3)						
Créances clients et comptes rattachés	1 284 708	183 335	1 101 373	2 270 563	(1 169 190)	(51,49%)
Autres créances	807 897	660 719	147 179	1 097 910	(950 731)	(86,59%)
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	2 174 571		2 174 571	360 599	1 813 972	503,04%
Charges constatées d'avance	180 449		180 449	299 217	(118 768)	(39,69%)
Total actif circulant	6 348 329	892 957	5 455 372	4 664 465	790 907	16,96%
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecarts de conversion actif	330 625		330 625	238 067	92 558	38,88%
TOTAL ACTIF	23 671 377	16 397 584	7 273 793	6 717 109	556 684	8,29%



1.2. Bilan : passif

Euros	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	Net	Net	€	%N-1
Capital social ou individuel	2 483 237	1 360 237	1 123 000	82,56%
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	20 960 818	20 778 118	182 700	0,88%
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(20 105 068)	(17 667 507)	(2 437 561)	13,80%
Résultat de l'exercice	(2 506 977)	(2 437 561)	(69 416)	2,85%
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	832 011	2 033 288	(1 201 277)	(59,08%)
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres				
Provisions pour risques	378 320	333 906	44 414	13,30%
Provisions pour charges				
Total des provisions	378 320	333 906	44 414	13,30%
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 509 291	1 340 912	168 379	12,56%
Emprunts et dettes financières divers (3)	22 223	28 764	(6 541)	(22,74%)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 240 548	435 668	2 804 880	643,81%
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	635 036	1 346 307	(711 271)	(52,83%)
Dettes fiscales et sociales	604 072	822 924	(218 852)	(26,59%)
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	3 973	3 465	508	14,66%
Produits constatés d'avance (1)	45 915	7 000	38 915	555,93%
Total des dettes	6 061 058	3 985 041	2 076 017	52,10%
Ecarts de conversion passif	2 404	364 875	(362 471)	(99,34%)
TOTAL PASSIF	7 273 793	6 717 109	556 684	8,29%



1.3. Compte de résultat

Euros	31/12/2025				31/12/2024		Variation	
	France	EXPORT	TOTAL	%	TOTAL	%	€	%N-1
Ventes de marchandises	522 233	1 718 254	2 240 487	61,51%	3 268 465	53,74%	(1 027 978)	(31,45%)
Production vendue (Biens)								
Production vendue (Services et Travaux)	282 628	1 119 279	1 401 906	38,49%	2 813 024	46,26%	(1 411 118)	(50,16%)
Montant net du chiffre d'affaires	804 861	2 837 532	3 642 394	100,00%	6 081 489	100,00%	(2 439 095)	(40,11%)
Production stockée			89 024	2,44%	(14 521)	(0,24%)	103 545	(713,07%)
Production immobilisée			122 240	3,36%	310 691	5,11%	(188 451)	(60,66%)
Subventions			400	0,01%	12 663	0,21%	(12 263)	(96,84%)
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 027 180	28,20%	104 438	1,72%	922 742	883,53%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			10 421	0,29%			10 421	
Autres produits			35 372	0,97%	16 609	0,27%	18 763	112,97%
Total des produits d'exploitation			4 927 029	135,27%	6 511 368	107,07%	(1 584 339)	(24,33%)
Achats de marchandises			1 138 881	31,27%	2 035 687	33,47%	(896 806)	(44,05%)
Variation de stock			65 822	1,81%	(19 571)	(0,32%)	85 393	(436,32%)
Achats de matières et autres approvisionnements								
Variation de stock								
Autres achats et charges externes			1 613 011	44,28%	2 136 843	35,14%	(523 832)	(24,51%)
Impôts, taxes et versements assimilés			41 008	1,13%	51 458	0,85%	(10 450)	(20,31%)
Salaires			1 718 518	47,18%	2 020 810	33,23%	(302 292)	(14,96%)
Cotisations sociales			706 328	19,39%	824 833	13,56%	(118 505)	(14,37%)
Dotations aux amortissements :								
- sur immobilisations			384 513	10,56%	330 755	5,44%	53 758	16,25%
- charges d'exploitation à répartir								
Dotations aux dépréciations :								
- sur actif circulant			31 355	0,86%	1 122 540	18,46%	(1 091 185)	(97,21%)
Dotations aux provisions			158 288	4,35%	95 839	1,58%	62 449	65,16%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			97 423	2,67%			97 423	
Autres charges			539 276	14,81%	30 977	0,51%	508 299	1640,89%
Total des charges d'exploitation			6 494 422	178,30%	8 630 171	141,91%	(2 135 749)	(24,75%)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 567 393)	(43,03%)	(2 118 803)	(34,84%)	551 410	(26,02%)
De participations			100 838	2,77%	120 165	1,98%	(19 327)	(16,08%)
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés			1 433	0,04%	1 600	0,03%	(167)	(10,44%)
Reprises sur dépréciations et provisions			1 468 309	40,31%	68 075	1,12%	1 400 234	2056,90%
Différences positives de change					3 690	0,06%	(3 690)	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 551	0,26%	1 716	0,03%	7 835	456,59%
Total des produits financiers			1 580 132	43,38%	195 247	3,21%	1 384 885	709,30%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			371 567	10,20%	576 927	9,49%	(205 360)	(35,60%)
Intérêts et charges assimilés			2 155 010	59,16%	40 078	0,66%	2 114 932	5277,04%
Différences négatives de change					1 533	0,03%	(1 533)	(100,00%)
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées								
Charges cession VMP			7 243	0,20%	56 710	0,93%	(49 467)	(87,23%)
Total des charges financières			2 533 819	69,56%	675 250	11,10%	1 858 569	275,24%
RESULTAT FINANCIER			(953 687)	(26,18%)	(480 003)	(7,89%)	(473 684)	98,68%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(2 521 080)	(69,21%)	(2 598 806)	(42,73%)	77 726	(2,99%)
Produits exceptionnels					137 907	2,27%	(137 907)	(100,00%)
Charges exceptionnelles					101 086	1,66%	(101 086)	(100,00%)
RESULTAT EXCEPTIONNEL					36 821	0,61%	(36 821)	(100,00%)
PARTICIPATION DES SALARIES								
IMPOT SUR LES BENEFICES			(14 103)	(0,39%)	(124 424)	(2,05%)	110 321	(88,67%)
TOTAL DES PRODUITS			6 507 161		6 844 522		(337 361)	(4,93%)
TOTAL DES CHARGES			9 014 138		9 282 083		(267 945)	(2,89%)
RESULTAT DE L'EXERCICE			(2 506 977)	(68,83%)	(2 437 561)	(40,08%)	(69 416)	2,85%



2. Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 7 273 793 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -2 506 977 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué le 23 décembre 2023 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✘ Continuité de l'exploitation,
- ✘ Enregistrement au coût historique
- ✘ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✘ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Frais de R & D

Les frais de R&D sont comptabilisés selon la méthode préférentielle à l'actif du bilan lorsque les critères d'activation sont respectés. La société a activé au cours de ces douze mois 122 240 euros au titre des frais de R&D.

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

Les frais de développement sont clairement définis et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;

La faisabilité technique est démontrée ;

Les développements ont de sérieuses chances d'être commercialisés ou utilisés en interne ;

Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs ;



Les ressources techniques et financières nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des ingénieurs et techniciens et les charges de structure nécessaires pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Frais de R&D	de 02 à 03 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	de 01 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	de 01 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 04 ans
Mobilier	de 03 à 05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, sont rattachés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement fiscal selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titre de participation est appréciée sur la base :

- ✘ des capitaux propres, des résultats des filiales et de ses perspectives d'avenir,
- ✘ des multiples de résultats (exploitation, courant, consolidé) en fonction de la spécificité de chaque entité et de l'évolution des marchés.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Les travaux en cours sont évalués en fonction des temps passés, au coût de revient des rémunérations chargées des ingénieurs et techniciens. Ils s'élèvent à la clôture de l'exercice à 97 584 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur sur la base du taux de conversion du jour.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période.



La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision en totalité.

ACTIONS PROPRES

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 30 juin 2025 a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, votre Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions en vue de favoriser la liquidité des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant en toute indépendance au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI).

2.2. Changements de méthode

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 10 421 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées », pour 97 423 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 0 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 19 178 €.



Amendes et pénalités

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées en résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 14 444 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles » pour 8 758 €.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice

2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 30 573 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant comprend :

- 14 693 € liées à des refacturations ;
- 15 880 € liées à des charges de personnel, correspondant aux avantages en nature.

Au 31 décembre 2025 :

- Les avantages en nature, pour un montant total de 17 208 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités.

2.3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

1) Faits significatifs de l'exercice

1- Augmentations du capital

Le 23 mai 2025, le Conseil d'administration a constaté une augmentation du capital social de 3 000 euros par l'émission de 15 000 actions, réalisée par prélèvement dans les primes d'émission. En date du 12 novembre 2025, une augmentation du capital social d'un montant de 1.4M d'euros a été réalisée par l'émission de 5 600 000 actions nouvelles.

2- Autres faits marquants

Liquidation amiable de la filiale Roctool Japan en date du 20 mai et sortie de la filiale Roctool Taiwan en cours de liquidation amiable depuis 2022.

2) Evènements postérieurs

M. Sébastien Ignotis, administrateur depuis novembre 2025, succède à M. Jean-Marie Demeautis en qualité de Président du Conseil d'administration, à compter du 1er janvier 2026.

En date du 24 février 2026, M. José Feigenblum a été nommé Directeur des Opérations (COO) et a intégré le Conseil d'administration.

Lors de l'édition 2026 du salon JEC, en mars 2026, la Société a présenté Roctool Thermal Fusion™, nouvelle technologie dédiée à la fabrication de structures composites thermoplastiques plus légères, plus résistantes, plus intégrées et plus durables à l'échelle industrielle.3) Parties liées :

Aucune transaction significative convenue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, à la date d'arrêtée des comptes, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité de l'exercice 2026



2.4. Continuité d'exploitation

Le groupe Roctool réalise une part significative de son activité à l'international, notamment sur les marchés nord-américain et asiatique. Le contexte économique et géopolitique international, en évolution depuis début 2025, appelle une vigilance renforcée dans l'exécution du business plan 2026, sans remettre en cause ses fondamentaux.

Dans ce contexte, la direction a procédé à une revue spécifique du risque de liquidité, en s'appuyant sur des prévisions de trésorerie glissantes sur 12 mois. Cette analyse tient compte des ressources financières disponibles au 31 décembre 2025, ainsi que des hypothèses suivantes :

- ✘ Encaissements attendus issus de projets signés mais non encore démarrés, ainsi que de projets en cours d'exécution.
- ✘ Plusieurs projets potentiels de taille importante.
- ✘ Autres initiatives d'optimisation budgétaire.

À la date d'arrêté des comptes, la direction considère néanmoins comme hautement probable la réalisation du scénario central de trésorerie, et estime disposer des leviers opérationnels et financiers suffisants pour faire face à ses échéances à court terme. Les états financiers ont ainsi été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, conformément à l'article L.123-20 du Code de commerce et aux normes comptables en vigueur.



2.5. Etat des immobilisations

Euros	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Reclassement	Diminutions	Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég.
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement	3 070 840		122 240			3 193 080	
Autres immobilisations incorporelles	2 309 768		25 622			2 335 390	
TOTAL	5 380 608		147 861			5 528 469	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 470 269				(227 277)	1 242 992	
Autres installations, agencements, aménagements	469 107					469 107	
Matériel de transport	31 738					31 738	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	166 901		5 957		(19 257)	153 600	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL	2 138 014		5 957		(246 534)	1 897 437	
Participations évaluées par équivalence	2 828 828				(168 390)	2 660 438	
Autres participations	7 826 055		2 809 238		(3 829 620)	6 805 674	
Autres titres immobilisés	44 286		9 551		(7 243)	46 594	
Prêts et autres immobilisations financières	55 311				(1 500)	53 811	
TOTAL	10 754 480		2 818 789		(4 006 753)	9 566 517	
TOTAL GENERAL	18 273 102		2 972 607		(4 253 287)	16 992 423	

2.6. Etat des amortissements

Euros	Durée d'utilisation	Mode d'amort	Amortissement début exercice	Situations et mouvements de l'exercice		Amortissement fin exercice
				Dotations exercice	Eléments sortis reprises	
Frais d'établissement, recherche	2 à 3 ans	Linéaire	2 776 506	206 708		2 983 214
Autres immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	1 120 378	97 613		1 217 992
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 896 884	304 321		4 201 206
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 à 10 ans	Linéaire	1 308 339	46 424	(129 854)	1 224 909
Installations générales, agencements divers	1 à 10 ans	Linéaire	445 018	9 157		454 175
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire	14 904	6 289		21 193
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans	Linéaire	137 968	18 322	(19 257)	137 033
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 906 229	80 192	(149 111)	1 837 310
TOTAL GENERAL			5 803 113	384 513	(149 111)	6 038 516



2.7. Etat des provisions

<i>Euros</i>	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le Pour implantations à l'étranger après le Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	95839		-48144	47 695
Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	238 067	92 558		330 625
TOTAL Provisions	333 906	92 558	-48 144	378 320
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	10 654 883 529 48 291 607 515 1 026 545	279 009 6 220 11 242 158 287	-1 467 780 -529 -5 608 -435 422 -524 113	9 466 112 48 903 183 335 660 719
TOTAL Dépréciations	12 337 763	454 759	-2 433 452	10 359 069
TOTAL GENERAL	12 671 669	547 316	-2 481 596	10 737 389
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		175 749	-1 013 287	
- financières		371 567	-1 468 309	
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				
Provision pour garantie Au 31 décembre 2025, les risques financiers liés aux garanties données sur les ventes des générateurs, recirculateurs et pupitres, sont estimés non significatifs.				



2.8. Etat des échéances des créances et des dettes

<i>Euros</i>	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 805 674		6 805 674
Prêts			
Autres immobilisations financières	100 405		100 405
Clients douteux ou litigieux	183 335	183 335	
Autres créances clients	1 101 373	1 101 373	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	28 949	28 949	
- T.V.A	92 319	92 319	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	27 090	27 090	
Groupe et associés	517 788		517 788
Débiteurs divers	141 750	141 750	
Charges constatées d'avance	180 449	180 449	
TOTAL GENERAL	9 179 133	1 755 266	7 423 866
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>Euros</i>	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de				
- à 1 an maximum	3 183	3 183		
- plus d'un an	1 506 108	528 181	977 927	
Emprunts et dettes financières divers	22 223	22 223		
Fournisseurs et comptes rattachés	635 036	635 036		
Personnel et comptes rattachés	243 740	243 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	273 992	273 992		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	68 441	68 441		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	17 900	17 900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 973	3 973		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 915	45 915		
TOTAL GENERAL	2 820 510	1 842 583	977 927	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



2.9. Produits et avoirs à recevoir

<i>Euros</i>	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	257
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	43 450
Autres créances	1 018
DISPONIBILITES	
TOTAL	44 725

2.10. Charges à payer et avoirs à établir

<i>Euros</i>	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 272
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 932
Dettes fiscales et sociales	388 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	492 301

2.11. Charges et produits constatés d'avance

<i>Euros</i>	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	180 449	45 915
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	180 449	45 915



2.12. Ecarts de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF	PASSIF
- Sur Immobilisations non financières		
- Sur Immobilisations financières		
- Sur créances	330 625	2 404
- Sur dettes financières		
- Sur dettes d'exploitation		
- Sur dettes sur immobilisations		
TOTAL	330 625	2 404

2.13. Composition du capital social

Euros	Nombre	Valeur nominale	Montant
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 801 186	0,20	1 360 237,20
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	5 615 000	0,20	1 123 000,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12 416 186	0,20	2 483 237,20

Le 23 mai 2025, le Conseil d'administration a constaté une augmentation du capital social de 3 000 euros par l'émission de 15 000 actions, réalisée par prélèvement dans les primes d'émission.

En date du 12 novembre 2025, une augmentation du capital social d'un montant de 1.4M d'euros a été réalisée par l'émission de 5 600 000 actions nouvelles.

2.14. Variation des fonds propres

Euros	Début d'exercice	Affectation résultat N-1	Variation en cours d'exercice	A la clôture de l'exercice
Capital Social	1 360 237		1 123 000	2 483 237
Prime d'émission-BS	20 776 113		182 700	20 958 813
Bons souscriptions actions	2 005			2 005
Réserves				
Report à nouveau	(17 667 507)	-2 437 561		(20 105 068)
Résultat de l'exercice	(2 437 561)	2 437 561	(2 506 977)	(2 506 977)
Total	2 033 288	-	(1 201 277)	832 011

Bspce

Euros	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés/Caduques	A la clôture
Nombre de titres	17 500			17 500	-



BSA

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
Nombre de titres	110 000			10000	100 000

Les BSA Boulanger (2016) permettront la souscription de 100 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 6,79 euros par action.

Bons de souscription d'actions 2020/2

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
BSA2020/2	621 864			621 864	-

Les BSA2020/2 sont également cotés sur le marché d'Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013477593, et ont un prix d'exercice de 4,50 euros avec pour parité d'exercice d'une (1) action nouvelle souscrite pour l'exercice de cinq (5) BSA2020/2. Les BSA2020/2 pouvaient être exercés jusqu'au 23 mars 2025 inclus.

AGA 2021

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
AGA 2021	30 000			30 000	-
AGA 2024	30 000			30 000	-

Stocks options 2017

Euros	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés / caduques	À la clôture
Stocksoptions 2017	19 535				19 535

Chaque option 2017 donnera droit de souscrire à une action nouvelle ordinaire émise au prix de 6.50 euros par action (soit une prime d'émission de 6.30 euros par action).

2.15. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité en euros	Montant
Ventes de marchandises	2 240 487
Production vendue services	1 401 906
TOTAL	3 642 394

Répartition par marché géographique	Montant
France	804 861
Etranger	2 837 532
TOTAL	3 642 393

Pour une meilleure présentation économique des comptes, les concessions de licences sont incluses dans le chiffre d'affaires.

Concessions de licence

À la signature du contrat de concession de licence, le client paie un montant forfaitaire (« up-front ») qui rémunère le droit à l'accès à la technologie Roctool. Ce montant est comptabilisé



en concession de licence : il est définitivement acquis et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

L'obligation de Roctool est de mettre sa technologie à disposition du client afin que celui-ci réalise ses tests de développement. En l'absence d'obligation ultérieure, le revenu est acquis à la date de mise à disposition de la technologie au client.

Redevances

Dans le cadre d'une licence qui donne le droit au client d'utiliser la technologie Roctool dans un cadre de production, le contrat de licence prévoit généralement le paiement d'une redevance proportionnelle à la production du client directement liée à l'utilisation de la technologie Roctool.

Cette redevance prend, le plus souvent, la forme d'un minimum annuel qui est déduit de la redevance proportionnelle au cas où celle-ci serait supérieure. Dans l'hypothèse où la redevance proportionnelle serait inférieure au minimum annuel de redevance versée, le minimum annuel restera définitivement acquis à la société.

Prestations de services

La règle générale prévoit la facturation à la réalisation complète de la prestation et, à la clôture, les prestations non encore facturées sont constatées en stocks de travaux en cours.

Les trois principaux postes de prestations de services sont :

Etudes : études de rhéologie, études thermiques et conception assistée par ordinateur de l'outillage.

Location : location d'équipements tels que kits générateurs. La prestation est facturée mensuellement en début de période.

Prestations diverses : essais réalisés dans les centres de démonstrations Roctool, transport et installation des équipements, formation du personnel du client, support technique.

Ventes de marchandises

Elles incluent les ventes d'équipements tels que kit générateurs, moules, etc. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de contrôle.

2.16. Composition du résultat financier

<i>Euros</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Produits des participations		100 838
Autres intérêts		1 433
Dotations / Reprises sur provisions	371 567	1 468 309
Intérêts et charges assimilées	2 155 010	
Cessions VMP Invest	7 243	9 551
Différences de change		
TOTAL	2 533 819	1 580 132



2.17. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>Euros</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(2 521 080)		(2 521 080)
Résultat exceptionnel (et participation)			
Résultat comptable	(2 521 080)		(2 521 080)

La société Roctool bénéficie du crédit d'impôt Recherche s'élevant à 14 103 euros.

2.18. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<i>Euros</i>	Montant
Autres	
- Ecart de change actif	330 625
TOTAL ACCROISSEMENTS	330 625
Autres :	
- Ecart de change passif	2 404
TOTAL ALLEGEMENTS	2 404
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	26 478 875
Moins-values à long terme	

2.19. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

2.20. Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>Euros</i>	Montant
- Honoraires afférents à la certification des comptes	80 722
- Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	3 315
TOTAL	84 037

<i>Euros</i>	Montant
- Crowe Avvens Audit	47 581
- S3C	36 456
TOTAL	84 037



2.21. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
TOTAL	27	

2.22. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	47 234
TOTAL	47 234

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Le montant de cet engagement n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

La convention collective dont dépend la société est la métallurgie de Savoie avec une extension à la métallurgie nationale pour les cadres et les ETAM.

Le montant de l'engagement est de 47 234 euros. Nous avons retenu pour hypothèse :

- Taux de charges : 45%
- Age de départ : 64 ans
- Taux progression salaires : 2%
- Taux actualisation : 3.96%
- Taux rotation : 2.86%

Les engagements de retraite sont évalués en application de la méthode ANC 2021.

La méthode utilisée est la méthode classique « rétrospective prorata temporis ».



2.23. Engagements financiers

En milliers d'euros

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 31/12/2025
Société Générale	280	Mai-28	Garantie de l'Etat français 90%	141
Société Générale	150	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	126
BNP			Contre garantie société caution mutuelle	348
LCL	460	Mai 28	Garantie de l'Etat français 90%	213
LCL	150	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	123
BNP	280	Mai-28	Garantie de l'Etat français 90%	132
BNP	100	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	85
BPA	280	Jun-28	Garantie de l'Etat français 90%	130
BPI	100	Nov-29	Garantie de l'Etat français 90%	84
BPI	500	Jun-28	Garantie de l'Etat français 90%	250
BPI	500	Sept-27	Garantie PPI pour 30% et 50% FEI	125
BPI	100	Dec-29	Garantie de l'Etat français 90%	88
BNP			Assurance DIT (contrat groupe)	286

LCL Délégation imparfaite et conditionnelle de police d'assurances décès : 150 K€



2.24. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés pour chaque filiale									
<i>Filiales (plus de 50% du capital)</i>									
Roctool INC	(3 136 777)	100	460 569		3 906 981		281 748	(244 849)	
Roctool Shanghai	(2 301 810)	100	2 199 869		3 416 480		1 356 893	(272 644)	
<i>Participation (10 à 50% du capital détenu)</i>									
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations									
<i>- Filiales non reprises en A:</i>									
a) Françaises									
b) Etrangères									
<i>- Participations non reprises en A:</i>									
a) Françaises									
b) Etrangères									

Absence d'engagements donnés par les sociétés du groupe.